

Catégorie Pick up (gladiateur)

- ✓ TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS SONT INTERDITE, seules modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie PICK UP (gladiateur).
 - ✓ Il est de la responsabilité du coureur de prouver l'origine des pièces modifiées.
 - ✓ Il est votre responsabilité de bien lire les règlements généraux.
 - Panel 1500
 - 1500 HD et 2500 au choix du promoteur
- 2. Moteur :**
- Moteur du véhicule (6cyl, 8cyl et swap moteur acceptés) et il doit être boulonné comme d'origine.
- 3. Transmission :**
- Aucun renfort n'est accepté.
 - Original en tout point.
 - Support transmission : Seulement celui du véhicule sera accepté (de compagnie). Si vous ne possédez pas celui d'origine, celui-ci peut être remplacé par un flat bar de ½" d'épais par 3" de large maximum. Il peut être soudé (à l'endroit d'origine) ou boulonné.
- 4. Rack à batterie :**
- 2 batteries max
 - Il ne doit pas renforcer le véhicule en aucun point.
 - Il ne doit pas excéder les batteries de plus de 2" de haut et de large aller à un maximum de 16x16.
 - Doit être fixée solidement à l'intérieur du véhicule.
- 5. Radiateur :**
- Original seulement et doit contenir seulement de l'eau
 - Radiateur en fer accepté
 - Grandeur acceptée:
 - ✚Chrysler : 24 x 28 x 3 ½ pouces max
 - ✚Chevrolet: 34 x 19 x 3 ½ pouces max
 - ✚Ford: 34 x 19 x 3 ½ pouces max
- 6. Bumper :**
- Le bumper avant peut être remplacé par un bumper de voiture et le chrome peut être soudé au renfort.
 - N'importe quel bumper de voiture 8 cylindres est accepté, non modifié (chromes soudés, mais les bouts bumper doivent rester ouverts).
 - Une plaque 4" x 6" x ¼" peut être soudée au bout du frame pour y souder le bumper.
 - Bumper artisanal autorisé, tube de 4 x 4 x ¼" peut excéder de 4" du frame sans pointe et ouvert.
 - Il peut être soudé ou boulonné directement au bout du frame.
 - Le bumper ne doit pas être plus large que le véhicule.
 - Aucune modification ne sera acceptée.
 - Le bumper arrière-stock du véhicule.

Version modifiée le 29 Janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

- Aucun coin ou pointe tranchante ne sera toléré.
- 20 pouces en dessous du bumper arrière minimum.
- 28 pouces en dessous du bumper avant maximum.

7. **Plancher du véhicule :**

- Seul le plancher pourri peut être réparé, tôle 18 gage max. et la réparation ne doit pas excéder l'endroit pourri

8. **Différentiel :**

- Stoper d'essieu accepté.
- Original du véhicule.
- Aucun différentiel renforcé.
- Le coeur peut être soudé.
- Il peut être chaîné.
- Seules les 2 roues motrices sont acceptées ou les 4x4 doivent désactiver le devant (**Au choix du promoteur d'événement**)

9. **Suspension :**

- Il est permis d'attacher les lames de suspension ensemble, 8 places maximum.
NOTE : 4 points d'attache par set de lames.
- Les blocs en bois sont acceptés dans les coils spring.
NOTE : Ils doivent être très bien attachés.
- Il est possible de doubler les coils spring.
- Coils spring plus longs et plus raides acceptés.
- Toutes les pièces de suspension doivent être d'origine et non renforcées, aucune modification.
- Pièces d'origine du véhicule seulement.
- Knuckles de roues en aluminium peuvent être remplacés par ceux en acier du même modèle.
- Le ball joint peut être remplacé par une bolt 1/2'.

10. **Conduite :**

- Toutes les pièces de conduite doivent rester d'origine de A à Z.
- Seul les rods de conduite d'origine peuvent être renforcé avec une rode 1/2" max, soudées ou attachées, fer angle ou tube 1"x1"x1/8" d'épais accepté.
- Aucune direction hydraulique ne sera tolérée.

11. **Pneu :**

- Pneus gonflés (pas de pneus pleins).
- Pas de pneus à clous.
- Aucun rim modifié ou renforcé.
- Seuls les coeurs peuvent être changés pour mettre un multi-boltage.
- Pneus doublés ou remplis d'eau acceptés.
- Protectors de valve acceptés.
- Aucun pneu de tracteur ne sera toléré.
- Les pesées de balancement doivent être enlevées.

12. **Réservoir à essence :**

- Fuel cell accepté (acier ou plastique).
- Home made accepté.
- La gage de protection ne peut pas excéder 2" du réservoir.

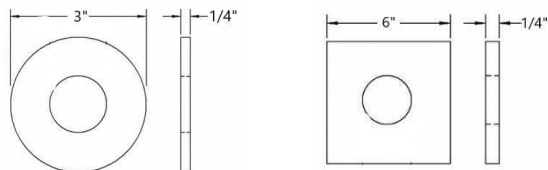
Version modifiée le 29 Janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.

- Il doit être très sécuritaire.
- Il doit être placé derrière le conducteur ou dans la boîte du camion. (Cage de protection dans la boîte acceptée à 2" tout le tour du réservoir et fixé à la boîte seulement).
- Aucun réservoir ne sera toléré en dessous du camion.

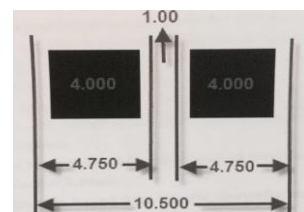
13. **Bolt de frame :**

- Aucune modification ne sera tolérée.
- 6 bolts additionnelles acceptées (3/4" max).
- Washers 3 pouces max x 1/4 au FRAME NON
- Washers 6" carrer x 1/4 dans le véhicule NON !



14. **Frame :**

- AUCUNE SOUDURE ne sera tolérée sur le frame, ceci inclus tous les joints de tôle sur le véhicule.
- Le frame doit rester à sa pleine longueur et ne doit pas être coupé.
- Peut ajouter 2 plaques de réparations.



15. **Porte :**

- 4 points d'attache par porte (Ex : broche ou strap, 1 tours de chaîne, 5 metal screws, 1 plaque 2" x 8" 1/4" avec 2 bolts 1/2" = 1 point d'attache ou 1 poteau de top tapé pleine longueur

16. **Carrosserie :**

- Les doublures de hood, tours d'ailer, toit et panneau de valise peuvent être boulonnées avec 80 bolts 3/8" maximum, mais ne doit pas servir de point d'attache pour les portes et valise.
- Le toit ouvrant doit être bouché.

17. **Tail gate, boîte :**

- Si la tail gate est gardé, il est obligatoire de relier la boîte avec la tail gate par 4 points d'attache.
- On peut enlever la tail gate.
- Les coins de boîte peuvent être pliés vers l'intérieur mais ne doivent pas faire une rampe de lancement (en gardant la hauteur des bumpers).

18. **Cage protection :**

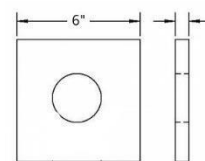
- Pas de tube au dash
- Poteau vertical 3"x 3"x 1/4" et moins **FORTEMENT RECOMMANDÉ** derrière le banc du conducteur.
- Il est **FORTEMENT RECOMMANDÉ** de mettre un renfort dans la porte du conducteur. 12" haut max. par 6" de long excédant la porte, celle-ci doit être boulonnée à 4 endroits minimum et/ou soudée et elle ne doit pas tomber sur la piste.
- Seule la porte du conducteur peut être soudée à la carrosserie avec un flat bar 3" x 1/4" ou une rod 1/2".

19. **Hood :**

- 6 points d'attache maximum, (Ex : Chaînes, fer angles 2" x 4" de long avec 1 bolt, broche ou 4 rods 3/4" maximum) Dans les 6 points d'attache, seulement 2 sont permis d'être reliés au frame dans les trous de

Version modifiée le 29 Janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.



- bolt du devant
- Il ne doit pas être soudé.
- Washer carré 6" x 6 "x 1/4" max si vous avez 4 rods 3/4".

20. **Shifter et pédale** : Ils peuvent être remplacés. Le support de shifter ne doit pas renforcer et ne doit pas dépasser le siège.
21. **Colonne de steering** : Elle peut être changée ou modifiée.
22. **Headers** : À votre choix.
23. **Portes conducteur et passager déchirés (avant):**
 - Réparation 18 gages max. ou épaisseur original.
 - La réparation ne doit pas excéder la déchirure de la tôle.
 - La tôle peut être soudée.
24. **Cooler à transmission** : Accepté derrière le banc passager.
25. **Bout frame pourri** : Aucun bout frame pourri ne peut être refait avec du fer ou de la tôle.

Toute réparation doit être approuvée par les officiels avant ou durant la journée.

Tous les véhicules doivent être dégarnis de moulures, vitres (il est fortement recommandé d'enlever le pare choc), de garnitures intérieurs et bumper cover de plastique.

Disqualification :

- ✓ Les véhicules trop dangereux ou trop modifiés peuvent être refusés. Les officiels seuls peuvent décider si un véhicule peut courser.
- ✓ Tout manque de respect envers les arbitres ou tout autre coureur ou membres de l'organisation avant, durant ou après les courses peuvent entraîner une disqualification et même une suspension du ou des coureurs d'un ou plusieurs programmes de derby.
- ✓ Toute conduite dangereuse peut amener une disqualification et même une suspension du ou des coureurs fautifs.

TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS SONT INTERDITE, seules les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie PICK-UP (gladiateur).

Version modifiée le 29 Janvier 2024

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël et St-Paul.